Image not found or type unknown

Proposition de rectification

Par **Coco1979**, le **21/01/2016** à **18:59**

Bonjour, j.ai reçu une proposition de rectification concernant les intérêts déclarés pour bénéficier du credit d'impôt pour la construction de notre habitation principale. L.administration fiscale ne m'a pas joins la charte du contribuable mais a écrit qu'elle était disponible sur le site www.impots.gouv.fr ou dans notre service d'impôt, puis-je invoquer le vice de procédure pour annuler la rectification ?
Merci

Par **LEXINSPECTEUR**, le **02/03/2016** à **22:19**

Bonsoir, la seule charte du contribuable qui vicie une procédure faute d'envoi est la charte des droits et obligations du contribuable vérifié. celle-ci est adressée avec l'avis de vérification destiné à une entreprise (vérification de comptabilité) ou un particulier (Examen de Situation Fiscale Personnelle). Tout autre charte n'a aucune incidence sur une procédure.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés